
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 91 Mittwoch, 14.05.2008 126. Jahrgang

1. *Débitrice:* **GECOM MATERIAUX SA**, En Clamogne,
1170 Aubonne
2. *Durée du sursis concordataire:* 6 mois
3. *Commissaire:* Jean-Claude Chaignat à Froideville
4. *Remarques:* La présidente du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a accordé à GECOM MATERIAUX SA, représentée par l'agent d'affaires breveté Jan-Daniel Nicatay à Lausanne, un sursis concordataire courant dès le 6 mai 2008, a désigné en qualité de commissaire au sursis Jean-Claude Chaignat à Froideville et a appointé une audience au mardi 11 novembre 2008 à 9 h.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(04473232)